

COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 20 Juin 2019

Le vingt Juin deux mille dix-neuf à 20h00, le conseil municipal de Labergement Ste Marie s'est réuni sous la présidence du maire, Mr Daniel Pasquier.

Etaient présents : Mr Daniel PASQUIER, Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mme Nicole THOMET, Mr Pierre-Albert VIONNET, Mr Joël LORIN, Mme Virginie CUENIN, Mr Emmanuel FERCOT, Mr Philippe PAILLARD, Mr Didier PREVALET, Mr Florent ROBBE.

Etaient absents excusés : Mme Céline JEANNOT qui a donné procuration à Mme Marie-Hélène TRIMAILLE.

Etaient absents : Mme Caroline JEANNINGROS, Mr Pascal REGARD.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène TRIMAILLE.

Intervention de la Croix Rouge :

Sur proposition du Maire, Madame CHABOD et Monsieur LECLERC, responsable de la Croix Rouge Mobilité ont présenté au Conseil municipal un rapport d'intervention sur la commune de Labergement Ste Marie qui avait mis à leur disposition le local de la base de loisirs.

Les taux de fréquentation ainsi que le nombre de repas distribués ont été commentés pour étayer les chiffres présentés.

A l'issue, M. le Maire et son Conseil ont vivement remercié et félicité tous les bénévoles de l'association pour cette activité.

Acceptation du compte rendu de la séance précédente :

Le compte rendu du Conseil précédent est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Modification de l'ordre du jour :

Le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour et de rajouter deux points : Travaux base de loisirs et programme des travaux de l'église. Unanimité.

1. Plan Communal de Sauvegarde :

Ce Plan est un outil permettant de planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles, services..) et la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population et prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Une commission d'étude de ce dossier sera mise en place et la validation du dossier se fera lors d'un prochain Conseil.

2. Amicale des Maires de France :

L'Amicale propose une motion exprimant ses souhaits quant aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé.

Unanimité.

3. Demande de l'agence Drone :

Cette agence, basée à Fourcatier et Maison-Neuve, a adressé une demande d'autorisation de survol du village.

Un accord est donné à l'unanimité pour le survol des zones non habitées (agricoles et forêts) et situées hors parties règlementées.

4. Sentier d'interprétation de la base de loisirs : Autorisation de travaux :

Autorisation est donnée à l'Association des Amis de la Réserve d'effectuer les travaux sur le sentier bordant le plan d'eau : implantation dans un premier temps de placettes pour une mise en place future de panneaux d'interprétation.

Unanimité.

5. Programme des travaux de l'église :

Le Conseil donne un accord de principe sous réserve de la signature de la convention. Unanimité.

18. Questions diverses :

- Rapport d'activités 2018 du Relais Petite Enfance : Information des activités.
- Courrier du Sénateur Jacques GROSERRIN à la demande de M. PASQUIER et soulevant la problématique du transport ferroviaire entre Pontarlier et Vallorbe : Circulation du TER à vide lors de certains trajets.
- Zone artisanale : Demande d'avis de la Communauté de Communes à propos de la vente du lot 4 concernant un projet du garage PARROD : Mise en place de cuves de récupération des eaux de lavage. Accord est donné si pas d'agrandissement de la station de lavage sans cuves de récupération de l'eau afin de ne pas augmenter la consommation d'eau.
- Office de tourisme de Métabief : Synthèse du bilan hiver 2018/19.
- Travaux de réfection du mur surplombant la ligne SNCF : Résultats de ces travaux vus sur photos, la couverture reste à réaliser.
- Information de la CCLMHD : Appui aux communes dans le cadre des marchés publics.
- Protection du périmètre des captages d'eau de la Fuvelle : Point et photos des travaux réalisés.
- Courrier du Département du Doubs à propos de la sécurité routière sur les routes départementales (limitation à 80 ou 90 km/h) demandant un avis sur le sujet : Le Conseil souhaiterait que les grands axes (RD9 et RD437) soient limités à 90 km/h. Une abstention (Mme CUENIN).
- Manifestation du 14 juillet : Fauchage partiel de la parcelle jouxtant le terrain de foot demandé à l'agriculteur exploitant, via la Maison de la Réserve.
- Travaux mairie : Les travaux débuteront le 1^{er} juillet. Les bureaux seront délocalisés aux Vallières à la fin de l'été.
- Travaux programmés pour la réfection du chemin du Bouquet des Fontaines.
- Etude pour la remise en état du masque rocheux et gabions du chemin de l'Ecluse.
- Rencontre avec l'ONF lors du dernier Conseil Communautaire : Suite aux surplus de bois sur le marché, les travaux forestiers prévus sont suspendus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

A Labergement-Sainte-Marie, le 27 juin 2019

LE MAIRE,

M. PASQUIER D.
Maire,